

Conseil d'école extraordinaire

Lundi 8 janvier 2018

Présents :

Enseignants : Mme BRIAND – Mme LEVRARD – Mme MOREL – Mme DE SAINT JORRES – Mme HATTE – Mme LAURENT

Représentants de la commune de Cerisy-la-Forêt : Mr LE DOUIT, Mme LENOIR, Mme GILBERT, Mr DUCHEMIN, Mr GOUPIL

Représentants de la commune de Saint-Germain d'Elle : Mr BERTHOLON, Mr BLAKE, Mr MELLET

Représentants de la commune de Bérigny : Mr LECLUZE

Représentants des parents d'élèves : Mme CATHERINE, Mme LENEVEU, Mme LETELLIER, Mr GILLETTE, Mme LEMERAY (titulaires),
Mme PELOUIN, Mme REGNAULT, Mr PAIN (suppléant)

Excusés : Mr NEEL (DDEN), Mme LOYER (IEN)

Objet du Conseil d'école extraordinaire de ce jour : Organisation des rythmes scolaires pour l'année 2018-2019.

1 - Présentation de la consultation et du choix de dispositif de décision pris par les différents Conseils municipaux.

◆ **Conseil municipal de Cerisy-la-Forêt**

Mr LE DOUIT, maire de Cerisy-la-Forêt explique que le Conseil municipal a voté à l'unanimité le retour à la semaine de 4 jours avec les mêmes horaires qu'avant la semaine de 4,5 jours soit 9h00-12h00 et 13h30-16h30. Pas d'accueil prévu le mercredi matin pour les enfants.

Motifs invoqués : aspect financier et organisationnel. En effet, la municipalité a confié l'organisation des TAP aux Francas mais n'est pas satisfaite de leurs services et ce depuis le début de leur collaboration.

Ils se sont également appuyés dans leur décision sur le sondage réalisé auprès des familles en juin dernier et qui faisait remonter la volonté des familles pour un retour à la semaine de 4 jours d'école. (69 familles pour un retour à la semaine de 4 jours contre 16 familles pour un maintien de la semaine à 4 jours et demi).

◆ **Conseil municipal de Bérigny**

Mr LECLUZE, maire de Bérigny nous informe que le Conseil Municipal de Bérigny a voté le retour à la semaine de 4 jours à l'unanimité suivant le Conseil municipal de Cerisy-la-Forêt.

◆ **Conseil municipal de Saint-Germain d'Elle**

Mr BERTHOLON, maire de Saint-Germain d'Elle et ses adjoints ont signalé l'importance de prendre en compte (au delà de l'aspect financier et organisationnel), l'intérêt des élèves dans les apprentissages. L'importance du rythme continu sur la semaine, le retour des enseignants qui rapportent que les élèves sont plus attentionnés le matin que l'après-midi.... Ils rapportent aussi que le sondage qui a été réalisé auprès des familles n'était pas assez détaillé et ne permet de connaître les motivations des familles pour le retour à 4 jours et ils regrettent que l'on n'ait pas l'avis des enfants.

Le Conseil municipal de Saint-Germain d'Elle a donc voté le maintien de la semaine à 4,5 jours pour la rentrée 2018 à l'unanimité.

2 – Consultation des représentants de parents d'élèves.

Les représentants de parents d'élèves font remonter :

- 5 parents rapportent pour eux même et pour les autres parents qu'ils représentent la plus grande fatigue des enfants sur la semaine à 4,5 jours que cela soit pour des enfants de maternelle ou d'élémentaire. Tandis qu'un représentant de parents d'élèves manifeste son désaccord à ce sujet et que les 2 autres représentants ne se prononcent pas sur ce sujet.
- 1 représentant de parent d'enfant de maternelle rapporte que son enfant s'ennuie aux TAP., ce qui n'a plus l'air d'être vrai à partir du CE1.
- 1 représentant de parents d'élève souligne que des parents ont modifié leurs horaires de travail pour la semaine des 4,5 jours et qu'il va falloir tout rechanger ou trouver un système de garde pour ce mercredi matin.

3 – Consultation des enseignants

Les enseignantes défendent la semaine à 4,5 jours car les apprentissages sont plus efficaces le matin avec des élèves plus attentionnés et plus facilement mobilisables. (encore plus vrai pour les élèves les plus en difficulté dans leurs apprentissages).

Pour les enfants de cycle 3, ce rythme de 4,5 jours les prépare bien au collège.

Le passage à la semaine de 4,5 jours avait nécessité des réflexions pédagogiques sur l'organisation du temps scolaire, il va falloir à nouveau repenser le temps scolaire avec le retour à la semaine de 4 jours et notamment s'interroger sur les plages horaires des temps d'APC.

Avant c'était sur le temps du midi, cela sera-t-il encore possible avec une pause méridienne d'1h30 sinon cela sera la soir ou le matin mais cela obligera les parents des enfants qui prennent le ramassage scolaire à venir les conduire ou revenir les chercher à l'école.

4- Vote pour l'organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2018

Rappel : qui vote (*les enseignants de l'école, le maire et un conseiller municipal, le DDEN et autant de parents que de classes*)

Il est décidé que le vote serait à bulletin secret pour apaiser et éviter les tensions sur le sujet.

Résultat du vote : **7 voix pour le retour à la semaine de 4 jours et 6 voix pour le maintien de la semaine à 4,5 jours** et une absence de vote car l'un des représentants de parents titulaire absent n'avait pas donné de procuration de vote à l'un des 3 représentants de parents suppléants présents.

Le Conseil d'école entérine donc le retour à la semaine de 4 jours.

Séance levée à 19h45